

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formation  
Santé, sport, médicament

Université de Picardie Jules Vernes

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Laurence Nieto, présidente

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport réalisé en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

## Présentation du champ

Le champ *Santé-sport-médicament (SSM)* de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) rassemble différentes formations en biologie, santé et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

- Ainsi, trois diplômes de formation général (DFG) - grade licence et trois diplômes de formation approfondie (DFA) - grade master en *Sciences médicales, Pharmaceutiques* et en *Maïeutique* sont proposés. A côté de ces filières permettant de former des futurs professionnels de santé, sont proposés :
- une licence *Sciences pour la santé* ou *SPS*, une licence professionnelle (LP) intitulée *Additifs, auxiliaires technologiques et aliments santé* (AATAS) et un master *Santé*.
- Enfin, une licence STAPS complète cet ensemble de formations.

Ces formations sont portées par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine, de pharmacie et de STAPS. Des instituts de formation de masso-kinésithérapie (IFMK), en soins infirmiers, en manipulateur en électroradiologie médicale, et en ergothérapie, ainsi que les instituts de formation de techniciens de laboratoire médical et de formation des cadres, associés au champ SSM par des partenariats, participent à l'offre de formation.

Ces formations s'adossent sur des structures de recherche reconnues qui, bien que peu nombreuses (une dizaine d'unités labellisées qui participent à l'école doctorale sciences-technologie-santé). L'environnement du champ est également fortement ancré au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Amiens, ainsi que d'autres établissements hospitaliers de la région. Des entreprises, en particulier pharmaceutiques, sont également partenaires de ces formations.

## Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les dossiers formation et le dossier champ ont permis aux experts d'évaluer les formations du champ SSM. Certains dossiers ont révélé des lacunes sur la description de différents points, ce qui a posé des problèmes pour leur évaluation, en particulier en ce qui concerne l'ancrage dans les milieux socio-professionnels, la ventilation des enseignements entre les différents intervenants des équipes pédagogiques et le suivi des étudiants. Ce problème est particulièrement présent pour les formations de maïeutique et la licence STAPS.

Le principal objectif des formations du champ SSM est de donner aux étudiants les outils pour développer leur projet professionnel, en acquérant le savoir et les compétences exigés pour la maîtrise de leur future profession dans les domaines de la santé (médecins, pharmaciens, sage-femmes), du sport (éducateurs sportifs en particulier) et des sciences biologiques (chercheurs après une poursuite en doctorat, ingénieurs, attaché de recherche clinique...). Cet objectif est cohérent et généralement atteint.

Les enseignements sont dispensés sur plusieurs sites (UFR de médecine, UFR de sciences, hôpital Amiens sud, hôpital Amiens nord, UFR de pharmacie, pôle santé de l'UPJV...), y compris au sein d'une même formation, ce qui ne favorise pas la cohésion au sein des équipes pédagogiques. La plupart des formations sont proposées uniquement en formation initiale, même si certaines d'entre elles évoquent la possibilité de suivre également le cursus en formation continue (FC) mais sans préciser si des étudiants ont été, par le passé, concernés. Pour la licence STAPS et la LP AATAS, ce point n'est pas clair : en effet, la licence STAPS annonce dans son dossier des FC en VAE, ce qui n'est pas possible, alors que la LP AATAS propose de suivre la formation en FC sur 3 ans, ce qui n'est pas conforme à la réglementation. Enfin, la spécialité *MSET Management de la santé, de la sécurité et de l'environnement au travail*

du master *Santé* est proposée en FC, avec possibilité de contrat de professionnalisation, ce qui est un point positif à encourager. L'équilibre entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) est globalement bon, même si certaines formations, et en particulier la licence SPS, le DFG *Médecine* et la troisième année du DFG *Pharmacie*, souffrent d'une quantité trop limitée d'enseignements dirigés et/ou pratiques. Bien que quelques mutualisations existent entre les différentes formations, elles restent limitées et le champ gagnerait en cohésion si elles étaient plus développées. Les dispositifs d'acquisition des compétences additionnelles sont insuffisamment développés dans certaines formations (DFA *Médecine*, les formations de maïeutique). Enfin, de façon regrettable, le DFA de *Maïeutique* n'est pas encore pleinement semestrialisé.

Le positionnement des formations dans leur environnement est globalement bon, avec un adossement sérieux sur les laboratoires de recherche de l'université, sur les établissements de santé (Amiénois et régionaux) et sur les entreprises de la région. Selon les formations, des partenariats existent avec d'autres établissements locaux et régionaux (conventions avec l'institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK), l'école supérieure du professorat et de l'éducation pour la licence STAPS, le lycée agricole privé Sainte Colette - Corbie pour la LP AATAS, etc.). Un fort problème de positionnement a cependant été soulevé pour la LP AATAS. En effet, l'objectif de cette formation est d'apporter aux étudiants des connaissances et des compétences dans les domaines de la production, de la formulation et de la qualité dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire, et le responsable de la formation souligne lui-même un manque de visibilité de sa LP au niveau de la profession. Le renforcement des aspects « *Santé* » dans cette formation est nécessaire pour justifier son intégration dans le champ SSM. En effet en l'état, son positionnement dans le champ « Agro-sciences, chimie, procédés et développements durables » serait tout aussi pertinent. Enfin, le positionnement des formations de maïeutique au sein de l'établissement et dans la carte régionale n'est pas renseigné. Il pose alors la question de l'intégration de l'école de sage-femmes au sein d'une des composantes du champ.

Les enseignements sont dispensés par des équipes pédagogiques dont la taille et l'équilibre entre les enseignants universitaires et hospitalo-universitaires, enseignants du secondaire et les professionnels (praticiens hospitaliers ou autre professionnels des secteurs concernés) sont globalement satisfaisantes. Cependant, pour le DFG *Maïeutique*, l'implication des cliniciens dans la formation théorique est insuffisante et les données présentées pour la licence STAPS et le master *Santé* ne sont pas suffisamment précises pour apprécier l'équilibre global des équipes associées à ces formations.

Les effectifs des formations santé sont régis par un *numerus clausus* décidé au niveau national, hormis en première année commune aux études de santé (PACES), où ces effectifs sont très importants (plus de 1500 étudiants). Un effectif important est également observé en L1 STAPS. Pour les autres années de cette licence, les informations fournies dans les dossiers sont parcellaires et ne permettent pas d'évaluer clairement les effectifs, en particulier au niveau de chaque parcours. Le même problème est retrouvé pour la licence SPS. Enfin, le nombre d'étudiants suivant le master *Santé* est correct et bien équilibré entre les différentes spécialités. Les taux de réussite varient fortement d'une formation à une autre, certains étant très bons (formations de médecine et de maïeutique) alors que d'autres sont plus bas (deuxième année de DFG *Pharmacie*, première année de licence STAPS, deuxième année du parcours PRR de la licence SPS).

L'insertion professionnelle des étudiants en santé est excellente, ce qui est inhérent à ce type de formations. La majorité des étudiants de licence poursuivent en master, ce qui est en cohérence avec une licence générale. Le taux de réussite, ainsi que le taux d'insertion professionnelle de la LP AATAS sont bons mais, un nombre croissant d'étudiants sont en poursuite d'étude en master ce qui n'est pas la vocation de ce type de formation. Enfin, pour les étudiants du master *Santé*, les bilans sont mitigés. En effet, sur les deux spécialités à dominante recherche, la spécialité *Physiopathologie humaine, exploration fonctionnelle et imagerie* montre un taux de poursuite en doctorat très variable et relativement bas (entre 30 et 60%), la deuxième spécialité *Interaction moléculaire et recherche thérapeutique* n'ayant pas précisé cette donnée, ce qui est regrettable. Les spécialités à finalité professionnelle *Management de la santé, de la sécurité et de l'environnement au travail*; et *Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice* IRHPM montrent également de très fortes disparités : 100% des étudiants de IRHPM sont insérés dans la vie professionnelle car les effectifs sont constitués uniquement par des étudiants en masso-kinésithérapie alors que les étudiants du parcours APA *Activité physique adaptée* de la même spécialité ont des difficultés à s'insérer.

Tout semble réuni pour une place importante de la recherche: des unités de recherche de qualité, des EC et des chercheurs qui alimentent le contenu des enseignements avec leur recherche, des unités d'enseignements (UE) consacrées à la recherche, etc. Malgré tout, très peu d'étudiants poursuivent en doctorat d'université, ce qui est regrettable.

Le nombre de professionnels non universitaires intervenant dans les formations du champ est conforme à ce qui est attendu pour chacune d'entre-elles, même si les informations données dans les dossiers sont souvent incomplètes, et donc difficilement évaluables, et différentes UE préparent les étudiants à leur insertion professionnelle.

La place consacrée aux projets et/ou aux stages est très bonne pour l'ensemble des formations. Cependant, les modalités d'accompagnement de ces stages ne sont pas toujours bien décrites et on peut regretter l'absence de tuteurs de stage universitaires dans la LP AATAS.

Différentes mesures favorisant la mobilité internationale sont bien en place, avec un service des relations internationales, au niveau de l'université, et des enseignements d'anglais conséquents et bien crédités (à l'exception de la licence STAPS pour laquelle ce point manque de clarté). Cependant, les partenariats sont peu nombreux et la mobilité reste faible, à l'exception des formations de pharmacie qui affichent une bonne mobilité entrante (étudiants provenant d'universités étrangères) et sortante (essentiellement en DFA).

Les recrutements des formations santé (hors PACES) sont limités sur la base d'un *numerus clausus*, fixé au niveau national, qui contingente le nombre de places ouvertes dans chaque filière. L'entrée en licence SPS et STAPS est ouverte à tous les bacheliers. Cependant, le parcours *Physiothérapie, rééducation, réadaptation* (PRR) de la licence SPS est très interpellant. En effet, il est indiqué dans le dossier que l'entrée dans ce parcours est régi par un *numerus clausus* et que ce parcours est exclusivement réservé aux étudiants préparant le diplôme de masso-kinésithérapie, ce qui n'est pas conforme à l'arrêté licence. Enfin, un manque de clarté sur l'origine des étudiants recrutés dans la LP AATAS empêche l'évaluation de la diversité de leur recrutement, qui est, de façon étonnante, effectué uniquement par le responsable de la formation. Le master *Santé* recrute sur dossier, ce qui est interpellant. Il existe des passerelles entre ces différentes formations, mais le nombre restreint de mutualisations entre les différentes formations limite fortement la possibilité de telles réorientations. Les dispositifs d'aide à la réussite se limitent à des dispositifs classiques (enseignant référant et tutorat pour certaines formations). Ces dispositifs semblent, pour les formations qui affichent un fort taux de redoublement (PACES, deuxième année de DFG *Pharmacie*, première année de la licence *Sciences* et STAPS, parcours PRR du master *Santé*), insuffisants.

Les modalités d'enseignement sont globalement classiques et la place du numérique est encore trop peu développée. Cependant, récemment, un centre de simulation (SimUSanté) a été mis en place au CHU grâce à un IDEFI (initiatives d'excellence en formations innovantes). Cet outil d'excellence devrait permettre de renforcer ce type de pédagogie dans les formations du champ SSM.

L'évaluation des étudiants est conforme à ce que l'on attend pour chacune des formations du champ.

Le service informatique de l'université met à disposition des étudiants, sur la base du volontariat, un e-portfolio. Cette initiative semble peu utilisée par les étudiants. Elle devrait être généralisée, accompagnée et progressivement remplacée par un dispositif plus efficace comme par exemple l'établissement d'un portefeuille numérique de compétences par UE.

Le suivi des diplômés des formations du champ SSM est clairement un point faible. Certaines formations (en pharmacie et médecine) ne donnent aucune information concernant ce point, d'autres (maïeutique, licence STAPS et LP AATAS) recueillent les informations de façon informelle et très parcellaire au niveau des instituts ou des UFR. Enfin, les autres formations s'appuient sur le BIOIP (bureau d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle) de l'établissement pour réaliser ces études (master *Santé*). Cependant, même dans ce cas-là, les enquêtes sont peu informelles (taux de répondants faible, pas d'indication des métiers/postes occupés, enquêtes à 30 mois uniquement...). Le suivi des étudiants non diplômés n'est discuté dans aucun dossier alors que c'est un problème important, particulièrement dans les formations à forts effectifs où le taux de réussite est faible et le taux d'abandon élevé (PACES, STAPS).

Les modalités d'enseignement sont globalement classiques et la place du numérique est encore trop peu développée. Cependant, récemment, un centre de simulation (SimUSanté) a été mis en place au CHU grâce à un IDEFI (initiatives d'excellence en formations innovantes). Cet outil d'excellence devrait permettre de renforcer ce type de pédagogie dans les formations du champ SSM.

Pour les formations de science (licence STAPS et SPS, LP AATAS et master *Santé*) et pour la PACES, les conseils de perfectionnement existent et sont fonctionnels, les autres formations de santé n'ayant pas encore mis en place ce mode de pilotage. L'autoévaluation semble être réalisée par la majorité des formations, même si certaines ne la mentionnent pas dans leur dossier. Cependant, les procédures de fonctionnement de ces évaluations sont mal décrites dans les dossiers et il serait souhaitable de les formaliser au niveau de l'UPJV.

## Points d'attention

Le parcours PPR de la licence *Sciences de la santé* accessible exclusivement aux étudiants de l'école de kinésithérapie pose un problème en relation avec le dispositif LMD (Licence-Master-Doctorat) en particulier sur la non sélection des étudiants en licence. Le caractère tubulaire de ce parcours se retrouve également dans le parcours MK (Masseur-Kinésithérapie) de la spécialité *Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice* (IRHPM) du master *Santé* qui lui fait suite.

La semestrialisation du DFA de *Maïeutique* est inachevée ; il conviendrait de la terminer dans les meilleurs délais. Le positionnement des formations de maïeutique au sein de la composante santé de l'université n'est pas stabilisé ce qui pose problème. Il serait nécessaire de formaliser rapidement leur intégration dans une structure de l'université.

## Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ SSM rassemble des formations de sciences (biologie humaine), de santé et de STAPS. La pertinence de ce regroupement est décrite de façon convaincante par les responsables du champ. Cependant, en pratique, les liens entre ces différentes spécificités restent trop limités. En particulier, les liens entre la licence STAPS d'une part et la LP AATAS d'autre part, ne sont pas clairement explicités. Excepté l'existence d'un conseil pédagogique commun entre les facultés de médecine et de pharmacie, il n'existe pas de structure de pilotage permettant de coordonner le fonctionnement des formations et de les valoriser, en particulier en augmentant leur affichage national et international. Cependant, les possibilités de mutualisation sont réelles et des atouts certains, en particulier en ce qui concerne la pédagogie par la simulation. Une utilisation coordonnée de ces dispositifs devrait contribuer à améliorer significativement la lisibilité de cet ensemble de formations.

### Recommandations :

Le champ SSM devrait, pour renforcer sa cohérence, mener des efforts collectifs pour renforcer les liens entre l'ensemble des formations du champ, en mettant en place une structure de pilotage commune efficiente. Cette structure pourrait favoriser les mutualisations (UE, plateformes, enseignants...) entre les formations, et formaliser et harmoniser les modalités de suivi des étudiants (diplômés et non diplômés), les procédures d'évaluation par les étudiants et d'autoévaluation, et le développement à l'international.

Pour l'ensemble de ces points, une meilleure utilisation des structures universitaires pourrait aider à l'efficacité de ces dispositifs. Les dispositifs d'aide à la réussite et un meilleur équilibre entre formation théorique et pratique devraient être développés afin d'améliorer la réussite des étudiants dans les formations pour lesquelles ce point est problématique.

# Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité  
et  
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil  
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : [franck.dibitonto@u-picardie.fr](mailto:franck.dibitonto@u-picardie.fr)

**Monsieur le Président**

HCERES  
2 Rue Albert Einstein  
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation  
Champ 4 Sciences de la santé, du sport et du médicament

Vos Réf **DEF-FO180013659**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du porteur du champ Sciences de la santé, du sport et du médicament à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le porteur du champ, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université  
de Picardie Jules Verne**

**Mohammed BENLAHSEN**